

Vos crédits au meilleur taux

Notre travail est de vous aider à rechercher les meilleures conditions commerciales correspondant à votre situation au moment où vous en avez besoin.

Nous vous accompagnons de l'étude à la réalisation de vos projets personnels tels que :

- le crédit immobilier pour l'achat de maison, terrain, appartement, immeuble, etc. ;
- le crédit immobilier pour vos travaux, constructions ;
- la négociation du tarif d'assurances le moins cher ;
- la renégociation de vos crédits immobilier (profitez de la baisse des taux pour faire des économies) ;
- le regroupement de tous vos crédits en un seul plus léger (immobilier, consommation ou les deux) ;
- l'optimisation de votre épargne.

Note : Finance Immo est une entreprise 100 % privée qui n'appartient à aucun groupe de banques ou d'assurances.

www.FinanceImmo.com

SOMMAIRE INVESTISSEMENT LOCATIF

Pour vous permettre de réaliser vos projets immobilier, nous avons mis en place cette vaste rubrique traitant du **crédit immobilier**. Comme l'information relative au crédit immo. est très dense, nous avons construit notre site autour de divers pages sommaire afin d'en clarifier la lecture.

> **Le prêt immobilier locatif**

- Sommaire.
- Le prêt Locatif Social (PLS).
- Prime à l'amélioration des logements à usage locatif (PALULOS).
- Le prêt Locatif Intermédiaire (PLI).
- Prêt locatif à usage social (PLUS).
- Prêt locatif aidé à financement très social (PLA-I).
- Pièces à fournir au banquier.

> **Les assurances de crédit**

- Assurance décès invalidité (ADI).
- Assurance chômage.
- La convention AERAS.
- Remplissez une demande de tarification.
- Exemple de calcul d'assurance de Crédit Immobilier.

> **Les frais annexes au crédit immo.**

- Les frais de dossier.
- les indemnités de remboursement anticipé.
- Les intérêts intercalaires.
- Les frais de notaire.
- Calculette - Les frais de notaire.

- Sommaire du forum Finance Immo
- Le crédit immobilier
- Prêts et subventions de l'Etat
- Crédit à la consommation
- Rachat de crédit
- Assurance
- Placement

Comment profiter des services de Finance Immo ?

L'unique démarche à faire pour profiter de nos services gratuits est de saisir votre dossier en ligne (www.Financelmmo.com) ou de nous appeler directement par téléphone (0800 400 801). Vous serez rapidement pris en charge par un conseiller qui vous suivra tout au long de la réalisation de votre projet.

Au maximum 48 h après la réception de votre dossier complet, vous serez contacté par l'un de nos conseillers pour faire un point ensemble sur votre projet.